Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Vendredi 2 Ramadan 1444
24 Mars 2023

N° 36

39ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Constitution de Sociétés
Sociétés communautaires **678**
Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **678**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce **680**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Constitutions **683**
Homologation de résolutions **684**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **684**
Avis aux créanciers **687**
Convocations
Sociétés anonymes **689**
Autres sociétés **695**
Divers
Avis au public **695**
Bilans et Comptes Financiers
Bilan de FINACorp Obligataire SICAV **696**

CONSTITUTION DE SOCIETES

Sociétés communautaires

Avis au public

Nous soussignons si dessous, citoyens de Takelsa souhaitons fonder une société civile locale selon la règlementation fondamentale pilote des sociétés civiles locales déclare dans le Journal Officiel de la République Tunisienne le 19/5/2022 selon les données suivantes :

- Nom de la société : Essaada

- Type de la société : civile locale

- Capital : 10.000 DT

- Adresse : Dar Eljondi - Takelsa

- Objet de la société : civile agricole

- Date du dépôt du contrat fondamental au palais de la justice à Grombalia le 23/11/2022

- Nombre des parts : 200

- Montant de chaque action : 50DT

- Nom de la société bancaire : BNA Manzel Bouzelfa

- Date de l'abonnement du 15/3/2023 au 14/4/2023

- Possibilité de la fermeture anticipée au cas de la terminaison de l'abonnement totale avant la date fixée.

- Il y aura une invitation à la séance plénière fondamentale pendant un mois à partir de la date de la fin de l'abonnement et ce à travers une publication dans le journal officiel de la république Tunisienne et dans deux journaux en arabe et en français.

Les fondateurs :

Ridha Ziedi

Abd Slem Tibeoui

Hazem Ziedi

Nabil Ben Mohamed

Chokri Tibeoui

Jileni Mhadhbi

Mohamed Nacer Ziedi

Mohamed Ali Ziedi

Anis Daoudi

Chokri Tibeoui.

2023R00599SODB1

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

Nomination d'un Président de Conseil d'administration d'un Directeur Général et un Directeur Général Adjoint

Affectation des résultats de l'exercice 2021

Renouvellement mandat des administrateurs

Nomination CAC

SOCIETE GLAMIVER SA

MF : 011889NAM000

RC : B18561997

Suivant PV du conseil d'administration réuni le 16/01/2023, enregistré le 7/3/2023 à la recette des finances la Charguia sous le n°23801708 Quittance n°M035481 et (dont 1 copie a été déposée au registre national des entreprises de Tunis sous le numéro 202353287 le 10/3/2023), il a été décidé de nommer :

Mr Touzani Moez en tant que Président du conseil d'administration

Mr Touzani Béchir en tant que Directeur Général

Mr Touzani Omar en tant que Directeur Général Adjoint

Et ce jusqu'à la tenue de l'assemblée qui va statuer sur l'exercice 2024.

Suivant PV de l'assemblée générale ordinaire réunie le 16/01/2023, enregistré le 7/3/2023 à la recette des finances la Charguia sous le n°23701707 Quittance n°M0354771 et (dont 1 copie a été déposée au registre national des entreprises de Tunis sous le numéro 202353287 le 10/3/2023), il a été décidé :

L'Affectation des résultats de l'exercice 2021

Le Renouvellement du mandat des administrateurs pour une durée de 3 années

Mr Touzani Béchir

Mme Touzani Fatma

Mr Touzani Omar

Mr Touzani Moez

Et ce jusqu'à la tenue de l'assemblée qui va statuer sur les comptes 2024.

La Nomination du CAC pour les exercices 2022-2023-2024.

2023T00306SANB2

INTERMETAL

Société anonyme

Au capital de 50 000 000DT

RNE : 0296412F

En vertu du PV de l'assemblée générale extraordinaire en date du 20 octobre 2022, enregistré à la recette des finances La place de la République Radés le 31 octobre 2022, sous n°22703079.

Il a été décidé de :

- Mettre fin aux mandats de tous les membres du conseil d'administration ainsi que les mandats des directeurs généraux adjoints

- Désigner Mr Mohamed Hédi Ben Ayed, Mr Ridha Charfi, Mr Mohamed Saidane, la société PROSID et la société SNCI entant que administrateurs. Leurs mandats prennent fin à l'issue de l'AGO qui délibèrera sur l'approbation des comptes de l'exercice 2024.

Et en vertu du PV de conseil d'administration en date du 20 octobre 2022, enregistré à la recette des finances Avenue de la République Radés le 01 novembre 2022, sous n°22703100. Il a été décidé de :

- Désigner Mr Mohamed Saidane entant que Président du conseil d'administration pour la durée de son mandat d'administrateur; qui prend fin à l'AGO qui délibérera sur l'approbation des comptes de l'exercice 2024 ;

- Désigner Mr Mohamed Hédi Ben Ayed entant que directeur général pour la durée de son mandat d'administrateur; qui prend fin à l'AGO qui délibérera sur l'approbation des comptes de l'exercice 2024 ;

- Désigner Mme Ines Ben Ayed entant que directeur général adjoint pour la durée du mandat du directeur général; qui prend fin à l'AGO qui délibérera sur l'approbation des comptes de l'exercice 2024 et de lui déléguer tous les pouvoirs du directeur général;

- Désigner Mr Ahmed Mourad Charradi entant que directeur général adjoint Technique pour la durée du mandat du directeur général; qui prend fin à l'AGO qui délibérera sur l'approbation des comptes de l'exercice 2024.

Les deux PV ont été déposés au centre National du registre des entreprises le 8/11/2022 sous le n°2022124223.

2023R00607SANB2

Réalisation de l'augmentation du capital

Société Cloud Master

Société anonyme

Au capital de 310.000 DT

IU au RNE : 1699808V

Siège social : 28 rue Mustapha Kamel Atatürk Tunis

Suivant procès-verbal daté du 11 avril 2022, enregistré le 28 avril 2022, à la recette des finances rue Ghandi, Tunis, sous n°22501910, quittance n°49583, l'assemblée générale extraordinaire a décidé d'augmenter le capital social en numéraires de la somme de 300 000 dt pour le porter de 10.000 dt à 310.000 dt.

Cette augmentation a été réalisée par l'émission de 30 000 actions nouvelles nominatives de dix (10) dinars chacune souscrites en numéraires et libérés intégralement à la souscription.

Les documents qui ont été déposés au registre national des entreprises le 24/02/2023 sous le numéro 202348867 sont les suivants :

- Le procès-verbal de l'AGE sus-mentionné.

- La déclaration de souscription et de versement, enregistrée à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1er Bureau de Tunis le 02/02/2023 sous n°23800565, quittance n°1093

- La liste des souscripteurs et de versement, enregistrée à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1er Bureau de Tunis le 02/02/2023 sous n°23800564 quittance n°1092.

L'augmentation du capital est ainsi, réalisée et l'article 6 des statuts est modifié en conséquence.

2023R00611SANB2

«SOTACIB KAIROUAN SA»

Société anonyme

Capital social : 217.480.000 Dinars

Siège social : L'Angle de la Rue Tanganica et le Passage du Lac Neusiel - Les Berges du Lac 1053 Tunis

Identifiant Unique : 1007145F

Suivant un procès-verbal du conseil d'administration du 9/6/2022 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés - 1er Bureau - Tunis le 10/10/2022 sous le Qn°7156 En°22804548.

Les administrateurs ont décidé de renouveler les mandats de M. Julio Rodriguez Izquierdo, en qualité de président du conseil d'administration, M. MARCOS CELA REY en qualité de Vice- président et M. Tarek Elba en qualité de directeur général, pour une durée égale à leurs mandats d'administrateurs.

Un exemplaire du P.V a été déposé auprès du Registre National des Entreprises sous identifiant unique n°1007145F le 15/02/2023 et dossier n°202343221.

2023400649SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

Cessation d'activité et dissolution anticipée & nomination d'un liquidateur

MANDARINA TRAVEL SARL

Société à responsabilité limitée

Au capital de 100.000 dinars

Siège social : Immeuble ACCESS BUILDING, 3ème étage, Zone Nord Est, Les Berges du Lac - 1053 Tunis

Identifiant Unique : 1327063K

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire de la Société MANDARINA TRAVEL SARL du mercredi 30/11/2022 à 11 H en son siège, enregistré à la Recette des Finances le Lac - Tunis le 7/12/2022, enregistrement n°22509691, Quittance n°M116855, les Associés de la Société ont voté à l'unanimité les résolutions suivantes :

- Cessation d'activité et dissolution anticipée de la SARL en application des dispositions de l'article 20 des statuts de la Société.

- Nomination de Monsieur Achraf YOUNES (CIN n°06392074), en sa qualité d'expert comptable et collaborateur au sein du Cabinet Radhouane Meziou affilié à l'ordre des experts comptables de Tunisie sous le matricule 1/00288, comme liquidateur de la Société, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser l'actif mobilier et immobilier, éteindre le passif et régler tout compte.

Le procès-verbal cité ci-dessus a été déposé au RNE en date du 16 décembre 2022, Dossier n°2022166623.

2023400622SRLB2

Procès-verbal extraordinaire

Renonciation des parts sociales

Société Arados Phenex

Société à responsabilité limitée

Au capital de 10.000,000 Dinars

Siège social : Rue EL HENDOURAS Cité El Faouz Mnihla - Ariana

MF : 1703111/Y/A/M/000

En vertu d'un procès-verbal extraordinaire de la société Arados Phénex en date du 24/02/2023 enregistré à la recette des finances Ettadhamen en date du 27/3/2023, quittance M020367, enregistrement 23701144, dont une copie est remise

au registre National des entreprises le 7/3/2023 n°202352054, décision Mr Atyaoui Anouar a renoncé la totalité de ses parts sociales à Monsieur Abdelhamid ben Jabeur contre le paiement de toutes les dettes envers la société, ainsi que Mr Rafik Atyaoui a renoncé la totalité de ces parts sociales à Monsieur Mohamed Amine Laajili en contre partie de supporté toutes les dettes de la dite société. De cet effet Monsieur Abdelhamid ben Jabeur est nommé gérant de la société avec les pouvoirs les plus étendus.

2023400644SRLB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte SSP enregistré à la recette des finances cité ettadamen le 2 mars 2023 sous n°23201262 quittance n°M022398 M Hadi Ben Saleh Ben Salah Ben Ali Awled Boubaker a vendu à Aymen Ben Mbarek Hadi Dekhili.

La totalité du fonds de commerce (préparée pour Fruits secs) exploité au local situé à rue 1520 n°1 Cité Ettadamen Ariana.

Les oppositions seront acceptées au domicile de M Aymen Ben Mbarek situé à la rue 1520 cité 18 Janvier Cité Ettadamen Ariana et ce dans un délai de 20 jours à partir de cette annonce au JORT.

Cette annonce a été publiée aux journaux (Le Temps et le Quotidien) du 9/3/2023.

2023T00263FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 27/02/2023 enregistré à la recette des finances de Zaouit Sousse en date du 9/3/2023 sous le numéro 12918 et selon le reçu numéro MO23200922 Monsieur Montasar Ben Omar Ben Hsan Gaya comme gérant de société "Avenir pour Arbre" intitulé de la carte d'identité nationale numéro 04184171 a vendu et cédé à Monsieur Kays ben Omar comme gérant de société Kafet pour Marbre intitule de la carte d'identité nationale numéro 04183245 la totalité du fonds de commerce consistant à une usine de marbre et des matériaux de construction sise à la rue de Farada Msaken Sousse.

Les éventuelles oppositions doivent se faire entre les mains de l'avocat rédacteur du contrat maître Taoufik Mechergui rue Rmada Beb Bhar - Sousse Immeuble Yasmine Mahjoub 2ème étage dans les délais de 20 jours à partir de la parution du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne de forclusion.

Le présent avis a été publié au journal Echourouk du 15/3/2023.

2023S00317FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte SSP, enregistré à la recette des finances Victor Hugo Sousse le 10/3/2023, (quittance M017465, enregistrement n°23201162), M. Bassem Ghoula CIN 09263182 (MF : 000/C/A/1701972 E) demeurant à l'avenue Jalloul Ben Cherifa Khezema Sousse, a cédé à Walid Fraj et Bachra Ben Ali CIN n°02833973 la totalité du fonds de commerce «café et restaurant Al Afandi» ayant pour objet l'exercice d'une activité de café et de restauration, exploité en rez-de-chaussée de l'immeuble sis à l'avenue Khelifa Karoui Sahloul 3 Sousse. Les oppositions sur le prix doivent se faire entre les mains du Maître Anas Boukamcha ayant étude à l'avenue Ibn Jazzar résidence Al Rayhane n°209 Sousse, dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cette annonce au JORT.

Cette annonce a été publiée aux journaux Al Chourouk et Le Quotidien du 16/3/2023.

2023S00319FCCC2

Avis

Suivant acte sous seing privé enregistré à Ksar Helal le 30/01/2023 récépissé 7297enregistrement n°23200227 la société "Taha Voyages" dont le siège social se trouve à Ksar Hellal Avenue H.Bourguiba, a vendu à la Société (mille et un services) dont le siège social se trouve à Ksar Helal Avenue H.Bourguiba, Identifiant unique 1687049P, un fonds de commerce à usage de vente de casse croute et tout commerce exploité au local sis à Ksar Hellal Avenue H.Bourguiba avec ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions doivent être faites entre les mains du gérant de l'acheteuse dans les vingt jours qui suivent la parution du présent avis au J.O.R.T.

Cet avis est paru dans le quotidien "Achourouk" du 5/3/2023.

2023S00321FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé signé le 14/3/2023 et enregistré à la recette des finances de Bembla le 14/3/2023 sous le n°23200314 reçu n°M010015 Mme Hssouna Naima demeurant à l'avenue de la république n°10 Bembla Monastir a vendu à Mme Mestiri Monia tout le fonds de commerce consistant en un café de catégorie 1 situé à rue 7 novembre Bembla Monastir.

Tout opposant doit faire son opposition dans un délai de 20 jours à partir de l'insertion du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Les oppositions se feront au domicile de fonds de commerce rue 7 Novembre Bembla Monastir.

La présente annonce a figuré dans le journal «Alchourouk» le 16/3/2023.

2023S00322FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte SSP en date du 6/3/2023 enregistré Recette des Finances Victor Hugo Sousse le

9/3/2023 sous le n°23201150 Quittance n°M017277. La Société XOORO, Société à responsabilité limitée identifiant unique 1592462B, 4 rue el Khezama Sousse, a vendu son fonds de commerce de restauration et pâtisserie sis au 4 rue el Khezama Sousse à la Société SLAM S, Société à responsabilité limitée identifiant unique 1814589B sis au 4 rue el Khezama Sousse.

Les oppositions seront reçues, dans un délai de 20 jours auprès de Maître Imad Eddine Chebaane, demeurant à 11 rue Mikhaïl Naimy Hammam Sousse.

Un extrait a été publié au journal «Echourouk» du 16/3/2023.

2023S00324FCCC2

Résiliation de vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé, signé le 20/6/2016 et enregistré à la recette des finances de Sousse le 9/02/2023 sous le reçu n°M011004 et enregistrement n°23200432 a été résilié le contrat de vente de fonds de commerce entre madame Zazia Zaidi et société du meuble égyptien représentée par monsieur Mohamed Ahmed Elbatrik signé le 23/02/2016 et enregistré à la recette des finances de Sousse le 26/02/2016 sous le reçu n°014843 enregistrement n°16200420.

Toutes oppositions concernant cette résiliation doivent parvenir à l'étude de Maître Ben Fredj Sonia demeurant à la rue Léopold Senghor Sousse dans un délai de 20 jours à partir de la publication du présent avis au JORT.

Cet avis a été publié aux journaux Echourouk et Le Quotidien le 9/3/2023.

2023S00326FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant un acte sous seing privé signé à la commune de Sousse Médina, le 13/3/2023 enregistré à la recette des finances rue septembre 1934 Sousse le 14/3/2023 sous le n°23200814 Eltaief Jawadi titulaire de la c.i.n. numéro 09221181 a vendu à Mehdi Jawadi titulaire de la c.i.n. numéro 06078911. La totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels situé à l'avenue de l'environnement Sidi Abdelhamid Sousse, ayant pour activité principale vente des fruits secs. Toutes les oppositions doivent être adressées à l'acquéreur au siège du fonds de commerce situé à l'avenue de l'environnement Sidi Abdelhamid Sousse dans un délai de 20 jours à partir de cette publication.

Cette annonce a été publiée au journal la Presse du 17/3/2023.

2023S00328FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant un acte sous seing privé signé le 2/3/2023 enregistré à la recette des finances Route Tunis Sfax le 3/3/2023 sous le numéro 23200890 reçu n°MO26698 Amir Ben Salah Ben Hamda Akid titulaire de la CIN n°05359287 et Hamda Ben Salah Ben Hamda Akid titulaire de la CIN n°08400406, résident à la route Saltania km 4,5 cité simar n°317 Sfax ont vendu à Naima Bent Mustapha Aydi titulaire de la CIN n°05284529 réside à la route de Tunis km1 kasas chaabene Sfax, un fonds de commerce d'un local à la route Saltania km 4,5 devant salle de fête etawfik Sfax à usage de café.

Les oppositions seront exercées à Naima bent Mustapha Aydi à son lieu de contact bureau Maître Hichem Ben Amira au 39 rue des armées immeuble laadhar Sfax dans un délai ne dépassant pas 20 jours de la date de la publication de cette annonce au journal officiel de la République Tunisienne.

Cette vente a été publiée aux journaux Assabeh et le Temps le 17/3/2023.

2023X00367FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte de vente sous seing privé le 3 Mars 2023 enregistré à la recette des finances Diar Al Wafa Sfax le 10 Mars 2023 quittance n°M5257485 enregistrement n°223201439.

Madame Asma Hadaji a vendu à Monsieur Rafik El Wakil la totalité du fonds de commerce ayant pour activité «HAMAS» sis à immeuble Choura route Menzel Cheker km 1 avenue 20 Mars.

Toute opposition doit être déposée chez la rédactrice du contrat Mme Zaidi Manel avocate à la cour d'Appel sis à la Rue Patrice Lumumba immeuble Sfax City 5ème étage bureau n°29 dans un délai de 20 jours à partir de la date de parution au JORT.

Cet avis a été publié au journal Assabeh du 15 Mars 2023.

2023X00369FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 17/02/2023 et enregistré à la recette des Finances Rue Habib Bourguiba - Sfax le 02/3/2023 sous le numéro 23201480; le représentant légal de la société "EVERY DAY FRESH", a vendu à Monsieur Atef KCHOU et Madame Sarah KHARRAT dans l'indivision et à parts égales tout le fonds de commerce avec tous les éléments corporels et incorporels qui consiste en un local pour l'exercice de tout type de commerce à l'exception d'un café ou restaurant ou des activités polluantes; exploité au local sis à la résidence Mehdi route Soukra Km 2.5 - Sfax, enregistré au Registre National des Entreprises sous le numéro 1686936J.

Les oppositions se font au bureau du rédacteur du contrat Maître Mohamed Ben Mahmoud, Avocat à la cour de cassation sis au 63 Rue Taher SFAR, 3000 - Sfax dans un délai maximum de 20 jours à partir de la publication de l'annonce au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Le présent avis a été publié au Journal Echourouk du 8 Mars 2023 numéro IP423/339.

2023X00371FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte SSP en date du 16/9/2022 enregistré à la Recette des Finances d'Hammamet le 21/9/2022 (reçu n°M125532 n° d'enregistrement 22204694) Sabeur Benali demeurant à la Rue Mohamed El Khames, Hammamet Nabeul titulaire de la CIN n°09765362 délivrée le 29/5/2019 a vendu à Monia Manaai titulaire de la CIN n°06310474 délivrée le 6/8/2014 demeurante à cité (AFH) Manaret Hammamet la totalité du fonds de commerce avec l'ensemble de ses éléments corporels et incorporels exploité au local à la Rue Mohamed El Khames, Hammamet Nabeul pour la vente des fast-food.

Cette annonce est publiée aux journaux Alchourouk et le Quotidien paru le 15/02/2023.

Les oppositions doivent se faire entre les mains du vendeur à son domicile ci-dessus indiqué et ce dans un délai de 20 jours commençant à courir à partir de la parution de cette annonce au Journal Officiel de la République Tunisienne.

2023400617FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé du 28 Février 2023 enregistré à la recette des finances de Menzel Jemil le 02 Mars 2023 sous le numéro 23200382 quittance n°M011201. Mr Abdelkader Ben Mefteh demeurant Bouchkara Lazib Menzel Jemil Bizerte, a cédé à Mr Helmi Ben Salha, demeurant 05 rue Zitouna Bizerte, le fonds de commerce dénommé Pâtisserie Lazib, sis à Lazib Menzel Jemil Bizerte.

Le présent avis a été publié aux journaux Echourouk et le Quotidien du 9/3/2023.

Toute opposition doit être faite entre les mains de Maître Fethi Mokdad, titulaire de matricule fiscal n°459362 S, à son Etude sis au 14 rue de Martyrs Mohamed Rjiba Bizerte dans le délai des vingt jours qui suivent la publication du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne.

2023400620FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé rédigé par maître Mohamed Anouar Ghachem, enregistré à la recette des finances de Bouselem Jendouba le 21/02/2023, enregistrement 23200425, Quitt n°M011052, Mr Zied Mekni CIN n°07943648 a vendu à Mr Maher Saadi CIN n°07830351, le fonds de commerce sis à l'Avenue de l'environnement Bouselem Jendouba, avec tous ses éléments corporels et incorporels en tant que restaurant - fast-food "Hollywood".

Les éventuelles oppositions doivent être adressées dans un délai ne dépassant pas 20 jours à partir de la publication au JORT au Bureau de Maître Mohamed Anouar Ghachem Avocat à la cour sis à l'Avenue 20 Mars 1956 Bousalem Jendouba.

Cet avis a été publié au journal le Quotidien le 17/3/2023.

2023400634FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances Cité Mahrajène Tunis le 27/02/2023 quittance n°12222 enregistrement n°23200910, Monsieur Ahmed Khaireddine Ben Mâamar, C.I.N n°13402217, a vendu à Monsieur Hédi BRAHMI, C.I.N n°08501590, la totalité du fonds de commerce en alimentations générales et en détails, exploité au local commercial n°02 Rue Balkiss El Menzah 1 Tunis, Identifiant Unique n°170 1552M. Les oppositions doivent être faite au cabinet de Maître Melliti Emna, Avocate à la cour de cassation sis au 18, Rue Ressas El Menzah 1 Tunis dans les vingt jours qui suivent la date de l'insertion de cet avis au JORT, sous peine de forclusion. Cet avis a été publié au Journal Essabeh le 11/3/2023.

2023400635FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé enregistré à la recette des finances d'El Menzah 9 le 9/3/2023, quittance n°M026749, enregistrement n°23200827, Mme Souad Achour a vendu à Mr Walid BOUBAKER le fonds de commerce exploité comme officine de pharmacie «catégorie A», sis au 10 Rue Tahar Ben Achour El Manar 2 Tunis.

Les oppositions éventuelles seront adressées à la rédactrice de l'acte Maître Rym Barouni à son adresse aux Cercles des Bureaux B3-12 Centre Urbain Nord 1003 Tunis dans un délai de 20 jours à partir de la publication de la présente annonce au Journal Officiel de la République Tunisienne. Une annonce de cette vente a été publiée dans les journaux le Quotidien et Echourouk parus en date du 15/03/2023.

2023400637FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par deux actes sous seing privé enregistrés à la recette des finances rue Ejazira Tunis le 15/3/2023 le premier sous le n°23200795 quittance n°018761 et le deuxième sous le n°23200796 quittance n°018762, Youssef Oueslati, titulaire de la CIN n°00601347 et demeurant au 07 Rue Khzama le Bardo Tunis a cédé à Mehrez Kouki titulaire de la CIN n°02312627 et demeurant au 48, rue des teinturiers Tunis les 2 fonds de commerce de vente de parfums exploités dans les locaux sis au 46 bis et 48 rue des teinturiers Tunis.

Les oppositions au paiement du prix seront notifiés à l'acheteur ayant élu son domicile sis au 48 rue des teinturiers Tunis dans un délai de vingt jours à partir de la date de publication au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cet extrait a été publié le 17/3/2023 aux journaux "le Quotidien" et "Achourouk".

2023400639FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu du contrat de vente d'un fonds de commerce daté et enregistré à la recette des finances avenue Habib Bourguiba Monastir le 8 mars 2023 sous le n°23201814 Quittance n°M019203.

Mme. Naouel Bchir a vendu tout le fonds de commerce exercé au local avenue Habib Bourguiba Monastir à la société Floraison Naturel beauty. MF : 1596212B

Les oppositions sont acceptées au cabinet de maître Anane sis à la résidence el fawz avenue Ibn Khaldoun Ariana et ce pendant 20 jours à partir de la date de publication de cet avis au journal officiel de la République Tunisienne.

Publié au journal le Quotidien le 17 mars 2023.

2023400640FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu du contrat rédigé par Maître Bouthaina Meziou Avocat, enregistré à la recette des finances Charguia, le 24/02/2023 sous le n°23201456, quittance n°27989, Mr Abdellatif Rzig titulaire de la CIN n°04356206 a vendu le droit de Naima Attia à Mr Fayçal Mastouri titulaire de la CIN n°08531956, tout le fonds de commerce situé à la Rue Mohamed Kadhi n°14 cité El Khadhra Tunis, enregistré au registre commercial au Tribunal de Tunis sous le n°A1337761998, comprenant tous les éléments corporels et incorporels.

Toutes les oppositions légales seront acceptées au bureau de Maître Bouthaina Meziou Avocat, sis au 01, Rue Agalba Bardo dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cette annonce au J.O.R.T.

Cet avis a été publié au journal le quotidien le 14/3/2023.

2023400641FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte SSP daté le 22/02/2023 enregistré à la RF de Medjez el beb le 22/02/2023, quittance n°23200568 enregistrement M011233, madame Saida Bent Néji Bent Khmais Riahi, résidente au 116 quartier eldhamen, medjez el bab, Béja, a vendu à SOCIETE MZ PROTEC SERVICE en la personne de son représentant légal Sarl sise à l'avenue Habib Bourguiba, Médjez El Beb 9070 Béja, identifiant unique 1811227N la totalité du fonds de commerce inscrit au Registre des Entreprises sous l'identifiant unique 1244494X d'une activité principale CCE DE TELEPHONE ET ACCESSOIR et d'une activité secondaire CCE MAT. INFORMATIQUE sis à l'avenue Habib Bourguiba Medjez el beb 9070 Béja. Les oppositions seront reçues dans un délai de 20 jours à dater de la date de publication de la présente annonce au JORT à l'adresse de l'acquéreur sis à l'avenue Habib Bourguiba Medjez el Beb 9070 Béja. Cet avis a été publié dans les journaux Achourouk et Le Quotidien le 11/3/2023.

2023400654FCCC2

Location gérance libre

Location d'un fonds de commerce

Matricule Fiscal : 1806587/C/A/C/000

Suivant contrat enregistré à la recette des finances la cité administrative de Bizerte le 16/02/2023 quittance n°M010771 enregistrement n°23300539. Mme Intidhar Bent Habib Ben Haj Yahya titulaire de la C.I.N n°05668108 a loué tout le fonds de commerce comportant un restaurant sis à la rue 1 Mai Bizerte à Mr Othmen Ben Salah Ben Mansour Ghali titulaire de la C.I.N n°00544531. Les oppositions doivent être présentées entre les mains de locataire à l'adresse du fonds de commerce dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au JORT. Cet article a été déposé aux journaux Le Quotidien et Achourouk en date du 18/3/2023.

2023R00613FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Suivant acte de location rédigé par le maître Salem Jaouane en date du 01/11/2022, enregistré à la recette des finances La Goulette sous n°23301374 Quittance n°M23203 en date du 21/02/2023, Société DELCAPO DLC, son Matricule Fiscal n°1605583/F/A/M/000, a loué à la Société DEL CAPO TUNISIA, société en cours de constitution, la totalité du fonds de commerce destiné à Restaurant, sise à 24 Rue Habib Bourguiba Ain Zaghouan 2046, avec tous ses éléments corporels et incorporels, les oppositions se font au local concerné, dans un délai de 20 jours de la date de son apparition au JORT. Cet article a été publié au journal le Quotidien du 17 Mars 2023.

2023R00614FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Suivant un acte sous seing privé en date du 02/3/2023, enregistré à la recette des finances à Mateur le 02/3/2023, quittance n°M014718 et n° d'enregistrement 23300500 Monsieur Moez Ben Hamdi Henia titulaire de la carte d'identité nationale n°05619577 présenté par Monsieur Nour Eddine Ben El Hamdi Ben Salah Henia titulaire de la carte d'identité nationale n°01591192 à monsieur El Bechir Ben Youssef Ben Taher El Zaoui titulaire de la carte d'identité nationale n°08964016 la totalité du fonds de commerce Exporté dans la «vente produits alimentaires» avec ses éléments corporels et incorporels sis au 1 Avenue Habib Bourguiba Mateur pour une durée de deux ans à partir de 01/3/2023 les objections doivent parvenir Nour Eddine Henia à son adresse sise au 01 Rue Châteaux d'eau Mateur, dans un délai de 20 jour à partir de la date de publication au journal officiel de la République Tunisienne et au journal le Quotidien le 10/3/2023.

2023400642FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Constitution d'un syndic de copropriété

En vertu de procès-verbal en date du dimanche 5 février 2023 sous le n°369 rédigé par Maître Ben LAKHAL Mounira et maître Fradj AMAMOU

huissier notaire, la création du syndic de copropriété Résidence Khalil 1-2-3-4 Rue Zouhaier Ibn Abi Selma Khezama Est Sousse 4051 sous l'attestation n° 507/1761 remis par la municipalité de Sousse.

Présidente du syndic : Mme Soyah Sonia

Membres assistants :

- Mr Kalil Ben Abdelhamid Ammar

- Mr Moez Mlika

- Mr Mabrouk Mourad.

2023S00315APSF1

Constitution du Syndicat des propriétaires de la résidence

"EZZAYATINE" rue Moez Ibn Badis Khèzama - Ouest Sousse

En vertu du P.V de l'assemblée générale élective du syndicat des propriétaires tenu le 5/02/2023 enregistré à la recette des finances rue Victor Hugo Sousse le 7/3/2023 sous le n°23801110 l'assemblée générale a décidé la constitution du Syndicat des propriétaires de la résidence "EZZAYATINE" rue Moez Ibn Badis Khèzama - Ouest Sousse, et la désignation de Mme Sihem Trimeche présidente du syndicat pour une durée d'une année renouvelable à partir du 5/02/2023

Assisté d'un comité composé de trois membres :

- Mr. Bannour Wissem

- Mme. Yasmine Benkhelifa

- Mme. Yacoub Khadoja.

2023S00323APSF1

Constitution d'un syndicat des propriétaires

Suivant PV de l'AGE Constitutive du 9/3/2023, déposé à la municipalité de Sousse le 10/3/2023, enregistré à la recette des finances Sousse Trocadéro en date du 10/3/2023, n° de quittance M010911, n° d'enregistrement 23800538.

Il a été mentionné la création du syndicat et l'élection de comité du syndicat des propriétaires de la résidence VOGUE sise à Sahloul 4, Sousse; et qui se compose de :

- Président : Ahmed Bedoui

- Vice-président : Faycel Boulares

- Trésorier : Kais Laayouni

- Membres : Kais Romdhane, Mustapha Chahed, Mahmoud Hmida.

2023S00327APSF1

Homologation de résolutions

Changement d'un comité de syndic de l'immeuble

«DIAMAND BEAACH» Hergla

Suivant le procès-verbal de la réunion de l'Immeuble DIAMAND BEACH à Hergla le 15/01/2023 et enregistré le 24/02/2023 à la Recette des Finances de Sidi Bou Ali sous le n°23700182 reçu n°M005952 il a été décidé la composition suivante du nouveau Syndic :

Mme Leila El Golli : Présidente

Mr Amor El Golli : Trésorier.

2023S00316APSF2

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente aux enchères

(Après réduction du prix introductif de 40%)

1/ Le créancier demandeur de la poursuite judiciaire : La banque AMEN BANK, une société anonyme, en la personne de son représentant légal, inscrite au registre de commerce relevant du tribunal de première instance de Tunis, sous le n° 176041996B, son siège social sis à l'Av. Mohamed V - Tunis (en sa qualité de créancier hypothécaire).

2/ Le débiteur assigné de la saisie : Monsieur Belhassen Ben Ali Riahi, commerçant, titulaire de la Carte d'Identité Nationale numéro 04701461, domicilié au 15 rue Sidi Al Mouwahed - Bab Menara Tunis (en sa qualité de débiteur hypothécaire).

3/ L'avocat chargé de la poursuite : Maître. Neggazi Jamel, avocat près la cour d'appel, son étude sise à l'Av. de La République - Grombalia - Nabeul.

4/ Désignation du bien immobilier objet de la saisie :

Le bien immobilier objet de la vente est composé des parts indivis dont la superficie est de 1300m², ces parts est du ressort du bien immobilier objet du titre foncier numéro 587669 Nabeul dénomme «Souad 253» sis à Bir Bouregba - délégation de Hammamet gouvernorat de Nabeul à vocation agricole.

5/ Le prix d'ouverture du bien immobilier à vendre :

Le prix est de vingt trois mille sept cent et un dinars et 860 millièmes (23 701 dt860) ainsi que les frais légaux pour la première audience et le frais de la deuxième audience.

6/ Date et lieu de l'enchère : Le lundi correspondant au vingt quatre avril deux mille vingt trois (24/4/2023) près l'arrondissement des ventes immobilières du tribunal de première instance de Grombalia à partir de neuf heures du matin.

7/ Conditions de visite du bien objet de la saisie :

Le bien objet de la vente peut être visité tous les jours. Afin de consulter le cahier des charges, vous pouvez contacter le greffe du tribunal de première instance de Grombalia en l'étude de l'avocat chargé de la poursuite. Pour participer à l'enchère, il faut déposer le 1/3 du prix d'ouverture à la trésorerie générale de la Tunisie ou présenter un chèque certifié solvable ou une garantie bancaire irrévocable et charger un avocat à cet effet. Quant aux étrangers, ils doivent obtenir l'autorisation du gouverneur.

2023R00612VEPA1

Vente immobilière

1- Poursuivant : Jalel Douss domicilié chez son avocate maître Yosra Hadj Ahmed demeurant à 6 rue Mohamed Hejaij immeuble tej 2ème étage bureau b 2-2 Ariana.

2- Avocate poursuivante : Maître Yosra Hadj Ahmed demeurant à 6 rue Mohamed Hejaij.

Immeuble Tej 2ème étage bureau b 2-2 Ariana téléphone 71700103 matricule fiscal 12770841/p/000.

3- Partie saisie : Monia Hafedh domiciliée au n°35 rue Sidi Fathallah Kouchet Naour Ariana.

4- Immeuble saisi : parts indivises de l'immeuble immatriculé dénommé «mona» objet du titre foncier n° 2335 Ariana Sa surface est de 149.99 mètres carrés l'immeuble contient un construction composé d'un rez-de-chaussée utilisé comme habitat sis au n°35 rue Sidi Fathallah Kouchet Naour Raoued Ariana.

5- Le prix de vente de l'immeuble : sur la base de l'ordonnance sur requête n°92795 délivrée par le tribunal de première instance de l'Ariana en date du 24/5/2022 et délivré le 11/7/2022 l'expert Fathi Ben Lakhdher a fixé le prix de vente de l'immeuble au prix de cent soixante dix sept mille quatre cent quarante six dinars douze millimes (177 446 D012) en actualisation du rapport et du rapport complémentaire rendu par le même expert le 25/01/2021.

6- Date d'audience dix sept avril deux milles vingt trois (17/4/2023) à neuf heures du matin suivantes devant la chambre des ventes immobilière du tribunal première instance de l'Ariana.

7- Visite des lieux : la visite des lieux peut se faire tous les jours aux heures de travail et tout enchérisseur intéressé peut consulter le cahier des charges et la participation à l'enchérissement ne peut avoir lieu que voie d'avocat après avoir consigné le tiers du prix initial à la caisse des dépôts et des consignations ou par la présentation d'un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable sauf s'il s'agit d'un copropriétaire en cas de licitation, s'il est étranger il doit obtenir l'autorisation administrative nécessaire.

2023R00641VEPA1

Vente après la réduction de la mise à prix de 40%

Slim Mathlouthi

Avocat

Avenue de l'Environnement Sidi Hsin - 1095 Tunis

Tél : 22. 544.235

MF : 1031208T

1) Poursuivants : 1/ Beya 2/ Aziza 3/ Hsan 4/ Mohamed 5/ Insaf 6/ Karim 7/ Slim 8/ Feten 9/ Houda 10/ Intisar leur nom Mathlouthi 11/ Meher 12/ Sofien 13/ Mahdi 14/ Ezdin 15/ Latifa 16/ Mehrzia 17/ Noura 18/ Nasira 19/ Nabiha 20/ Ramzi Karim 21/ Slim Nabil 22/ Leila leur nom Tastouri 23/ Hbib 24/ Nejia 25/ Rafiaa leur nom Ben Mahmoud 26/ Zohra 27/ Douha 28/ Nour 29/ Zaineb 30/ Chamsedin 31/ Naouel leur Nom Ben Ali 32/ Faouzia Nefzi 33/ Bechir 34/ Ridha 35/ Ezdin 36/ Zohra 37/ Saida 38/ Esya 39/ Souad 40/ Fathi 41/ Mohamed 42/ Moufida 43/ Hbiba leur nom Trabelsi 44/ Mabrouka Ouni 45/ Ahmed 46/ Aymen 47/ Marouan leur Nom Dghim 48/ Saida Kaouana 49/ Wahid 50/ Nourdin 51/ Samir 52/ Lamia 53/ Saloua leur nom Maaroufi 54/ Sana Mansouri 55/ Malika Ghliss, disant leur domicile au Cabinet de leur Avocat Maître Mathlouthi Slim Avenue de l'Environnement Sidi Hsin Tunis.

2) Partie saisi : 1/ Ahmed Mathlouthi rue 4853 Sijoumi. 2/ Khaled 3/ Mohamed 4/ Olfa 5/ Arbia 6/ Fatma 7/ Hayet 8/ Monia leur Nom Dghim demeurant au 08 impasse Saida Tebourbiya Tunis.

3) Avocat poursuivant : Maître Slim Mathlouthi Avocat sis à l'avenue de l'environnement Sidi Hsin Tunis.

4) Immeuble saisi : c'est la parcelle n°2 de l'Immeuble objet TF n°49803 Tunis sis à Sidi Hsin de 36940 m² consistant en un terrain sur lequel est construit quelques bâtiments détruits et cassés (ils n'ont aucune valeur) situé sur le bord de la Route principale rue el Fadhel Ben Achour de son coté sud, et elle est limitée de nord et de l'est et l'ouest des immeubles d'autrui.

5) Date et lieu de la vente : Lundi (10/4/2023) à partir de 9h au Tribunal de première instance de Tunis 2.

6) Mise à prix : est fixée après la réduction de 40% de neuf Millions huit cents trente et un milles soixante trois Dinars, huit cents quarante millimes (9.831.063d 840).

7) Visite de l'immeuble : Tous les jours.

NB : Ne peuvent prendre part aux enchères que les personnes ayant consigné au moins le tiers de la mise à prix ou le présenter conformément à la loi.

2023R00651VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Poursuivant : Banque Zitouna, société anonyme, enregistré au registre national des entreprises sous le n°1120822 H, ayant son siège social à 2 avenue Qualité de Vie, 2015 Le Kram Tunis.

Débiteur saisi :

1/ Société Golf Agir de gestion et exploitation touristique, société à responsabilité limitée, immatriculé au registre de commerce sous le n°B205972008, demeurant à Midoun Jerba, Médenine.

2/ Ben Said Abdelfatteh Knis, CIN n°03575719 demeurant à cité bni fteyel, Souihel, Jerjis, Médenine.

3/ Ben Tahaou Habib Magroun, CIN n°05072036 demeurant à cité bni fteyel, Souihel, Jerjis, Médenine.

4/ Héritiers Ben Thaou Noureddin Magroun : sa mère Zohra Ataya, son veuve Safi Lamia, ses filles Nesrin, Siwar, Sirin et Sojoud, demeurant à cité bni fteyel, Souihel, Jerjis, Médenine.

Avocat poursuivant : Maître Hakim Walid, avocat à la cour de cassation, dont l'étude est sise à rue Mohamed Ali n°42, 1er étage, n°5, Sfax.

Immeuble saisi : Il s'agit de l'immeuble objet du titre foncier n°29821 Médenine dénommé «balsam» de 831 m², l'immeuble objet du titre foncier n°4478 Médenine dénommé

«Errabie» de 190 m², l'immeuble objet du titre foncier n°4489 Médenine dénommé «Emna» de 1881 m² et l'immeuble objet du titre foncier n°34025 Médenine dénommé «Maryam» de 389 m² qui constituent un seul immeuble de 3541 m² sis à Erco, Jerba Midoun Médenine sur la route touristique Aghir Enadhour et qui présente un complexe touristique de quatre bâtiments divisé en : Bloc A où se trouve l'entrée principale, la réception, un café, un sous sol de 103 m² avec une cuisine et une chambre pour les ouvriers, Mézanine de 626 m² avec une réception, un café, un restaurant et une épicerie, un étage de 511 m² où se trouve l'administration du projet, un 2ème restaurant et une pizzeria. Bloc B avec un mézanine de 187 m² et un étage de 187 m² qui fait 374 m² en tout. Bloc c avec un mézanine de 187 m² et un étage de 187 m² qui fait 374 m² en tout. Bloc D avec un mézanine de 166 m² et un étage de 166 m² qui fait en tout 332 m². Tous les bâtiments sont à usage d'habitation «des bungalow».

Mise à prix : Trois Millions sept cent soixante quatorze mille et six cent vingt dinars (3.774.620,000 D) sans les frais.

Date et lieu de l'adjudication : L'adjudication aura lieu à la chambre des criées du tribunal de première instance de Médenine sis à l'avenue 2 mai 1966 Médenine, le lundi 17 avril 2023 (17/4/2023) à partir de 9 heures.

Visite de l'immeuble : La visite de l'immeuble saisi peut avoir lieu tous les jours pendant les horaires de travail.

Pour participer aux enchères, il faut consigner le 1/3 du prix et pour les étrangers, ils doivent se munir des autorisations exigées. La consultation du cahier des charges se fait au greffe du tribunal de première instance de Médenine ainsi qu'à l'étude de l'avocat poursuivant Maître Hakim Walid sise à rue Mohamed Ali n°42, 1er étage n°5, Sfax et ce aux mêmes horaires.

2023X00366VEPA1

Adjudication aux enchères publiques

Cabinet maître Karray Rached

Avocat à la cour de cassation à Sfax

Tél : 74 299 083

L'adjudication aura lieu le lundi 17/4/2023 à la salle des ventes immobilières au tribunal de première instance Sfax à partir de 9 heures du matin.

Partie saisissante : la BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE *BIAT* demeurant à l'avenue Habib Bourguiba Tunis.

Avocat saisissant : Maître Karray Rached avocat près la cour de cassation à son cabinet sis au 16 rue Arbi Zarrouk à Sfax.

Débiteurs poursuivis : Fahmi Ben Mustapha Ben Ghozlen - débiteur principal- demeurant à la route de Gremda impasse Hachicha rue 394 Sfax Titulaire de la cin 05392267.

2 : Wajdi Ben Mustapha ben Ghozlen en sa qualité de caution réelle et hypothécaire demeurant à la route de Gremda km 2 impasse Hachicha Sfax. Titulaire de la cin 01342504.

Bien objet de la vente aux enchères : La totalité de la propriété revenant à la caution réelle et hypothécaire sise à la route de Gremda impasse Hachicha rue Oussema Ben Manfedh déviant vers la rue Ahmed Omri Sfax, consistant en un terrain d'une superficie totale de 812 m² clôturé en dur de ses quatre cotées et comportant une porte en fer coulissant côté nord. Les mensurations des quatre cotés sont les suivantes : direction sud nord des deux côtés est et ouest 43 mètres, direction est ouest cotées nord et sud 18.90 mètres, la bâtisse érigée à l'intérieur du terrain et en état d'écroulement.

La propriété est délimitée côté sud par un voisin ; côté est un voisin, côté ouest un voisin et côté sud par la rue Ahmed Omri d'où est son entrée.

Mise à prix fixée pour l'ouverture des enchères : deux cent trois mille dinars (203.000,000 dinars).

Expert désigné : Mr Moncef Dammak N° téléphone 53870318.

Visite des lieux : Pendant tous les jours de travail et aux horaires administratives pour plus de renseignements on peut consulter le secrétariat du tribunal de première instance de Sfax où a été déposé le cahier des charges ou au cabinet de l'avocat poursuivant maître Karray Rached.

Mention spéciale : toute personne désirant participer aux enchères doit consigner le tiers de la mise à prix par la voie d'un avocat avant le début des enchères.

2023X00379VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Après déduction de 40%

Etude Maître Younes Hached

Avocat auprès de la cour de cassation

Rue Mouaouia Ibn Abi Sofien 2ème étage Menzeh 8 Ariana

Tél : 71709776 - 71709778

Fax : 71709742

MF : 509782 P/A/P/000

Partie poursuivante : BH Recouvrement (ex Société Générale de Recouvrement Des Créances (SGRC) dûment représentée par son Directeur Général, SA, ayant son siège social à Tunis rue Alain Savary n° 67 Immeuble B 2ème étage Cité Identifiant unique n°0788628 G ; élisant domicile au Cabinet de son avocat Maître Younes Hached sis à Hached n°38 rue Mouaouia Ibn Abi Sofien 2ème étage Menzeh 8 Ariana.

Avocat poursuivant : Maître Younes Hached n°38 rue Mouaouia Ibn Abi Sofien 2ème étage Menzeh 8 Ariana.

La partie saisie : 1/ Société ABIR HOTELS, SA, dont le siège est situé à la rue Ibn Hamdis Assikili n°9 El Menzeh Tunis 1004 et aussi au 09 Place Ibn Hafs Mutuelle ville Le Belvédère Tunis 1002 et à l'hôtel Abir Zone Touristique Djerba Midoune. (En Sa qualité de débitrice principale)

2/ Abderrahmane Ben Hajj Ahmed Ben Kacem Azabi, son domicile élu au Cabinet de leur Avocat Maître Wathek el Maghrebi sis au 06 rue kaboul Ennasr 1 Ariana.

3/ Nour Alhouda Ben Yakhou ; son domicile élu au Cabinet de leur Avocat Maître wathek el maghrebi sis au 06 rue Kaboul Ennasr 1 Ariana CIN : 00532425.

Titre de poursuite : Jugement commercial n°40013 prononcé par le tribunal de 1ère instance de Tunis le 27/3/2018 notifié par maître Sassi Samia en date du 16/10/2018 et par maître Labiadh Hatem en date du 24/1/2019 ; devenu définitif comme l'atteste le certificat de non Appel n°94647.

L'immeuble saisi : La totalité de l'immeuble objet du TF n°126017 Tunis dénommé "ASSAIDA" sis à Sidi Bou Saïd Rue "Sidi Elghabrini" N13 d'une superficie de (89m²) possédé par Nour Alhouda Ben Yakhou ; sur lequel est édifié une villa jumelée équipée de CH central; d'elect de gaz et d'eau qui se compose d'un Etage donnant sur un jardin (wc - cuisine - séjour); d'un RDC (3 chambres - SDB - douche - véranda) et d'une résidence secondaire (chambre de service et chambre de consignation).

Les charges : Le titre est grevé des charges suivantes :

- Rateb inzele à hauteur de (0.60D) inscrite le 23/3/1943 au profit de Zaouiet Sidi Elghribi

- Une hypothèque volontaire à hauteur de (25000.000.D) inscrite le 14/7/1995 au profit de la BH.

- Une opposition conservatoire pour la garantie d'une dette de 380 000.000d inscrit en date du 11/11/2021 au profit de BR Recouvrement registre 1/21 N17552

- Une prénotation inscrite à la chambre des recoures du tribunal immobilier n°1985 contre la décision de la conservation de la propriété foncière qui a rejeté l'inscription d'une vente en date du 11/11/2022 registre Tunis 01/22 N22959 au profit de Me Sihem Mbarek pour le compte de Nour Elhouda Ben Yakhou.

- Commandement valant saisie immobilière inscrit le 16/12/2022.

Mise à prix après deduction de 40% : La mise à prix est fixée à (383.791,776 D)

Date et lieu de la vente : La vente aura lieu le Mardi 18/4/2023 à 9h et suivant à la chambre des criées au tribunal de première instance de Tunis1.

- La participation aux enchères ne peut se faire que par le biais d'un avocat et sur consignation du tiers du montant de la mise à prix et pour les étrangers ayant obtenu l'autorisation préalable du gouverneur.

- La visite de l'immeuble peut se faire durant la semaine.

Pour de plus amples renseignements contacter l'avocat poursuivant ou le tribunal de première instance de Tunis1.

2023400647VEPA1

Avis aux créanciers

Ordonnance sur requête : Nomination d'un liquidateur de la succession des biens meubles du défunt Youssef Chouaibi

En vertu de l'ordonnance sur requête n°29039 Emanant du tribunal de première instance de Sidi Bouzid le 21/10/2022 il a été décidé la nomination de madame Feten Cherni sis à rue Ahmed Tlili 9100 Sidi Bouzid, en qualité de liquidateur sur les biens meubles de la succession du défunt Youssef Chouaibi distinguée par requête.

Il appartient aux créanciers de présenter dans un délai de 30 jours à partir de cette publication, (pour les créanciers domiciliés hors territoire tunisien ce délai est augmenté de 30 jours) leurs dettes au Liquidateur, soit directement contre décharge à son bureau sis à rue Ahmed Tlili 9100 Sidi Bouzid, soit par lettre recommandée avec accusé de réception à la même adresse.

2023R00609VEPA2

Ordonnance sur requête : Nomination d'un Liquidateur de la succession défunt Hsan ben Etayeb ben Ahmed Tlili

En vertu de l'ordonnance sur requête n°28878 Emanant du tribunal de première instance de Sidi Bouzid le 17/10/2022 il a été décidé la nomination de madame Feten Cherni sis à rue Ahmed Tlili 9100 Sidi Bouzid, en qualité de liquidateur sur toute la succession du défunt Hsan ben Etayeb ben Ahmed Tlili sous le contrôle du juge du crédit et de la liquidation.

Il appartient aux créanciers de présenter dans un délai de 30 jours à partir de cette publication, (pour les créanciers domiciliés hors territoire tunisien ce délai est augmenté de 30 jours) leurs dettes au liquidateur, soit directement contre décharge à son bureau sis à rue Ahmed Tlili 9100 Sidi Bouzid, soit par lettre recommandée avec accusé de réception à la même adresse.

2023R00610VEPA2

Nomination d'un mandataire de justice

En vertu de l'ordonnance sur requête n°173362 émanent du tribunal de 1ère instance de Médenine le 12/6/2022, il a été décidé la nomination de Mme Hasna Chandoul, en tant que mandataire de justice de la succession de feu Gouider Larbi et représentée par des différentes propriétés, les dénombrer, effectuer les démarches judiciaires nécessaires, et la nomination de Mme Intissar Yahya juge-commissaire, jusqu'à sa liquidation consensuelle ou légale. Toute personne intéressée doit contacter le mandataire de justice siégé au : 55 avenue 02 mai 1966, Médenine dans un délai maximum de vingt jours (20 jours) à compter de la date de publication de l'annonce.

Publiée au journal le Quotidien le 15 mars 2023.

2023R00617VEPA2

Avis aux créanciers

Avis d'ouverture de la procédure du règlement judiciaire

Société "INTER MARBRE ET GRANITE" .S.A

UI : 0988529S

Siège social : Zone Industrielle Seliana

Suivant décision du tribunal de première instance Seliana le 2 mars 2023 concernant la Sté INTER MARBRE ET GRANITE, il a été décidé ce qui suit :

- L'ouverture de la procédure du règlement judicaires et la date de cessation du paiement a été fixée le 01 août 2021.

- La suspension des poursuite et d'exécution visant le recouvrement d'une créance antérieur et l'arrêt du cours des intérêts et pénalité de retard.

- La nomination de Mr Anis Klifa en tant que juge commissaire.

- La nomination de Me Hatem Nasri en tant qu'administrateur judiciaire

Les créanciers de la société sont invités à déposer et inscrire leurs créances avec tous les documents justificatifs au bureau de l'administrateur judicaires sis à rue Ibn El Jazzar Imm Ibn Sina 3ème étage bureau n°302 Sousse, dans un délai de 30 jour à compter de la publication au journal officiel de la République Tunisienne.

2023R00618VEPA2

Avis aux créanciers

Avis d'ouverture de la procédure du règlement judiciaire

Société «COMPTOIR COMMERCIAL DE CERAMIQUE PLUS»

UI : 1348788/H/A/M/000

Siège social : Avenue el Ons résidence ALLA CHOTT Marieme - 4042 Akouda Sousse

Suivant décision du tribunal de première instance de Sousse 2 le 22 février 2023 concernant la Sté COMPTOIR COMMERCIAL DE CERAMIQUE PLUS, il a été décidé ce qui suit :

- L'ouverture de la procédure du règlement judicaires.

- La suspension des poursuite et d'exécution visant le recouvrement d'une créance antérieur et l'arrêt du cours des intérêts et pénalité de retard.

- La nomination de Md Raouia Hmila en tant que juge commissaire.

- La nomination de Me Hatem Nasri en tant qu'administrateur judiciaire

- La date de cessation du paiement a été fixée avant 18 mois de la date du dépôt de la demande le 9 février 2023.

Les créanciers de la société sont invités à déposer et inscrire leurs créances avec tous les documents justificatifs au bureau de l'administrateur judicaires sis à rue Ibn El Jazzar Imm Ibn Sina 3ème étage bureau n°302 Sousse, dans un délai de 30 jours à compter de la publication au journal officiel de la République Tunisienne.

2023R00619VEPA2

Vente des parts indivises du titre foncier n°135646

En vertu de la décision judiciaire rendu par le tribunal de première instance de Sousse le 24/10/2022 dossier sous le n°92, il a été décidé :

La vente «des part indivises du Hafed Hmaid en faillite du titre foncier n°135646» sis à la médina de Sousse rue Sidi Omar Zahfran. Le prix a été fixé de 135.828,000 dt.

Tout personne intéressée par le présent appel d'offres est invitée à retirer le cahier des charges auprès du bureau du syndic de faillite sis à la rue Ibn Jazar immeuble Avicenne 3ème étage bureau n°302 Sousse contre le paiement de la somme de cent dinars (100 dinars).

Les offres doivent parvenir à l'adresse sus-indiquée sous pli fermé avec mention «à ne pas ouvrir» au nom de Mr le syndic de faillite et soit par voie postale et ce au plus tard le 7 avril 2023 ou directement au bureau au nom de Mr le syndic à 17 heures.

Pour plus de renseignement, contacter les numéro au suivants : 73 214 511.

2023R00620VEPA2

Vente «des parts indivises du titre foncier n°128271-128270-128269»

En vertu de la décision judiciaire rendu par le tribunal de première instance de Sousse le 24/10/2022 dossier sous le n°91, il a été décidé :

La vente «des part indivises du Hafed Hmaid en faillite du titre foncier n°128269 au prix de 53.622.000 dt et du titre foncier n°128270 au prix de 66.735 ,000 dt titre foncier n°128271 au prix de 25.866,000 dt» sis à rue Ernest conseil Sousse.

Tout personne intéressée par le présent appel d'offres est invitée à retirer le cahier des charges auprès du bureau du syndic de faillite sis à la rue Ibn Jazar immeuble Avicenne 3ème étage, bureau n°302 Sousse contre le paiement de la somme de cent dinars (100 dinars).

Les offres doivent parvenir à l'adresse sus-indiquée sous pli fermé avec mention «à ne pas ouvrir» au nom de Mr le syndic de faillite et soit par voie postale et ce au plus tard le 7 avril 2023 ou directement au bureau de au nom de Mr le syndic à 17 heures.

Pour plus de renseignement, contacter le numéro au suivant : 73214511.

2023R00621VEPA2

Vente de la Société "EXCEL FISH comme unité économique constitué des bâtiments" - SA

Capital social : 8.450.000 dt

Siège social : Rue Mohamed 5 port du Sousse

RC : B27214722010

MF : 1179546YNM/000

En vertu de la décision judiciaire rendu par le du tribunal de première instance de Sousse le 24/10/2022 dossier sous le n°2880, il a été décidé :

La vente de la société «EXCEL FISH comme unité économique constitué des bâtiments» d'un montant de 374.680,800 dinars.

Tout personne intéressée par le présent appel d'offres est invitée à retirer le cahier des charges auprès du bureau du syndic de faillite sis à la rue Ibn Jazar immeuble Avicenne 3ème étage, bureau n°302 Sousse contre le paiement de la somme de cent dinars (100 dinars).

Les offres doivent parvenir à l'adresse sus-indiquée sous pli fermé avec mention «à ne pas ouvrir» au nom de Mr le syndic de faillite et soit par voie postale et ce au plus tard le 7 avril 2023 ou directement au bureau de au nom de Mr le syndic au plus tard à 12 heures.

Pour plus de renseignement, contacter le numéro au suivant : 73214511.

2023R00622VEPA2

Avis aux créanciers

Tribunal de première instance de Sfax 2

Affaire N°162

En date du 13-3-2023 et dans le cadre de l'affaire n°162 Monsieur le juge chargé des affaires de distribution auprès du tribunal de première instance de Sfax 2 a ordonné l'ouverture de la procédure de distribution de l'argent consigne à la caisse des dépôts et consignations sous le n°M005239 en date du 7-2-2022 d'un montant de 343 000,000 dinars et ce suite à la requête de distribution des deniers déposée par Maître Aida Ben Ayed Chaari au nom de ses clientes la recette des finances Sakiet Ezit Sfax et la recette des finances route el Ain Sfax contre son débiteur Ali Ben Mohamed Ghorbel et le reste des créanciers énumérés d'après l'ordonnance sur requête de consignation des deniers du prix de vente de l'immeuble immatriculé objet du titre foncier n°80638 dénommé LIMAYA.

Par conséquent et conformément aux dispositions de l'article 476 du c.p.c.c énonce ce qui suit : Dans les trente jours de la publication, de l'insertion prévue de l'article 466, tout créancier non inscrit qui entend participer à la distribution du prix doit à peine de forclusion produire ses titres de créance au greffe du Tribunal en se conformant aux dispositions de l'article 468 qui édicte : Dans les trente jours de la publication au Journal Officiel de l'insertion ou de la réception de la lettre recommandée, tout créancier qui entend participer à la distribution des deniers doit à peine de forclusion, produire ses titres de créance au greffe du tribunal avec une demande de collocation faite sous la constitution d'un avocat en l'étude duquel domicile est élu de droit pour le produisant. Cette demande énoncera les causes de préférence de la créance s'il y a lieu. Les dispositions du présent article doivent à peine de nullité être rappelées dans les avis, insertion et sommation prévus aux deux articles précédents. Cet avis a été rendu conformément aux deux articles 466 et 467 du c.p.c.c.

2023X00370VEPA2

Le syndic de faillite de la Société Industrie des briques de Zaghouan I B Z A, sise à la route de Zaghouan Zriba (MF 0445586K), met en vente une briqueterie avec tous ses éléments immobiliers constitués par un terrain sur lequel est édifié l'usine, et un terrain d'argile, ainsi qu'une chaîne de production, et d'autres matériels appartenant à la société. Les personnes qui désirent participer à l'appel d'offre doivent demander le cahier des charges et déposer leurs offres au plus tard le 30 mai 2023. Pour Plus d'information veuillez contacter le 71.891.485, adresse 7 bis rue Koutama Mutuelle Ville Tunis.

2023400627VEPA2

Nomination d'un liquidateur

Suivant l'accord rédigé par l'huissier notaire maître Adel Choueikhia en date du 22/02/2023 et suivant l'ordonnance sur requête n°90657 émanant du tribunal de première instance de Ben Arous en date du 13/3/2023, il a été décidé la nomination de Madame Faouzia Abbes domicilié au 11 Rue Belhassen Jrad Ariana - Tél : 56050626, en qualité de liquidateur des biens communs entre Karim Mensi titulaire de la CIN n°04793541 et Nadia Gmati titulaire de la CIN n°07080053.

Les créanciers doivent produire leurs titres de créances au cabinet du liquidateur dans les vingt jours qui suivent la parution de cette annonce au JORT.

2023400652VEPA2

Nomination de liquidateur

Suivant l'ordonnance n°77899 émanant du tribunal de première instance de la Manouba en date du 8/3/2023, il a été décidé la nomination de Madame Sahar YOUSFI domicilié au 11, Rue Belhessen Jrad, Ariana - Tél : 56746 457, en qualité de liquidateur des biens communs entre Moncef Hadaji titulaire de la CIN 03381114 et Ahlem Bouchnek titulaire de la CIN 04697828.

Les créanciers doivent produire leurs titres de créances au cabinet du liquidateur dans les vingt jours qui suivent la parution de cette annonce au JORT.

2023400653VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation à l'assemblée extraordinaire

Société Chlorine Derivatives Industry S.A

Société anonyme

Au capital social de 4 150 000 dinars

Siège social : 37, Rue Ahmed Tlili, Tunis 1001

RC : B2445472007

MF : 1010931A

Les actionnaires de la société Chlorine Derivatives Industry sa, sont

convoqués à l'assemblée générale extraordinaire, qui se tiendra le jeudi 13 avril 2023 à 10h30 au siège de la société, 37, Rue Ahmed Tlili, 1001 Tunis, Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

La dissolution de la société et la nomination d'un liquidateur.

2023T00304SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire exercice 2022

STB MOYENS GENERAUX (Filiale du Groupe STB)

Société anonyme

Au capital de 500.000 Dinars

Registre de commerce : N°B01139542014

Matricule Fiscal N° : 1358262L/A/M/000

N° Affiliation à la CNSS : 00544253-83

Identifiant Unique au Registre National des Entreprises N° : 1358262L

Siège social : 01, Rue des Entrepreneurs - 1000 - Tunis

Les actionnaires de la Société STB Moyens Généraux sont convoqués pour se réunir en Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu le vendredi 14 Avril 2023 à 10 heures, au siège de la société sis au N° 01, Rue des Entrepreneurs - 3ème Etage - 1000 - Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2022.

2. Lecture des rapports général et spécial du Commissaire aux Comptes relatifs à l'exercice 2022 et approbation des opérations visées à l'article 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales.

3. Approbation des Etats Financiers de l'exercice 2022.

4. Affectation des résultats de l'exercice 2022.

5. Quitus aux Administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice 2022.

6. Détermination des jetons de présence à allouer aux Administrateurs au titre de l'exercice 2022.

7. Renouvellement du mandat des membres du Conseil d'Administration pour les exercices 2023-2024 et 2025.

8. Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes pour les exercices 2023-2024 et 2025.

9. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales.

2023T00305SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société "AGRO-SERVICES"

Société anonyme

Au capital social 600.000 Dinars

Siège social : 4, Rue Hassen Ibn Noomane - 1002 - Tunis - Belvédère

IU : 0341486H

Les actionnaires de la Société anonyme dite "AGRO-SERVICES", sont convoqués en assemblée générale ordinaire le Jeudi 13 avril 2023 à 11 heures au siège social, 4, Rue Hassen Ibn Noomane - 1002 - Tunis - Belvédère, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration du 16 mars 2023 relatif à l'exercice arrêté au 31/12/2022;

2) Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice arrêté au 31/12/2022;

3) Approbation des états financiers arrêtés au 31/12/2022 ;

4) Quitus aux administrateurs pour la gestion de l'exercice 2022 ;

5) Affectation des résultats arrêtés au 31/12/2022;

6) Fixation du montant des jetons de présences alloués aux membres du conseil d'administration pour l'exercice 2022.

2023T00309SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

BH INVEST INTERMEDIAIRE EN BOURSE (Filiale de BH Bank)

S.A au capital de 3.000.000 D

M.F : 0539561 T/A/M/000

Siège social : Immeuble BH Assurance, rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed, Bloc A 3ème étage Centre Urbain Nord Tunis

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la Société BH INVEST sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le mardi 18/4/2023 à 11h au siège de la société sis à l'Immeuble BH Assurance rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed Bloc A 3ème étage Centre Urbain Nord, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'activité de l'exercice 2022 ;

2. Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes sur l'exercice 2022 et approbation des conventions mentionnées dans le rapport spécial;

3. Approbation du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de l'année 2022 et des états financiers arrêtés au 31 décembre 2022 ;

4. Affectation du résultat 2022 ;

5. Fixation du montant des jetons de présence des administrateurs et des membres de comités pour l'exercice 2022 ;

6. Quitus aux Administrateurs;

7. Renouvellement du mandat des administrateurs;

8. Nomination d'un nouveau commissaire aux comptes pour les exercices 2023, 2024 et 2025 ;

9. Pouvoirs pour accomplissement des formalités.

2023R00605SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 25 avril 2023

SOCIETE DE PROMOTION ET DE FINANCEMENT TOURISTIQUE «CARTHAGO»

Société anonyme

Au capital de 45.502.600 Dinars

Siège social : 2, rue de Turquie - 1001 Tunis

RNE : 0001694Y

MF : 001694YAM000

Messieurs les actionnaires de la Société de Promotion et de Financement Touristique «Carthago» sont convoqués en assemblée générale ordinaire, le mardi 25 avril 2023 à 10 heures, au siège social de la société sis au 2, Rue de Turquie - 1001 Tunis, et ce, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à la gestion de l'exercice 2022.

- Lecture des rapports, Général et Spécial, du commissaire aux comptes sur les états financiers de l'exercice 2022.

- Approbation des états financiers arrêtés au 31/12/2022.

- Quitus aux Administrateurs.

- Affectation du résultat de l'exercice 2022.

- Nomination d'un Administrateur.

- Fixation du montant des jetons de présence à allouer aux administrateurs.

- Pouvoirs à donner.

2023R00615SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 25 avril 2023

SOCIETE CLUB AQUARIUS NABEUL - SCAN

Société anonyme

Au capital de 3.652.250 Dinars

Siège social : 2, Rue de Turquie - 1001 Tunis

R.N.E : 0039806 N

MF : N°039806 NAM 000

Messieurs les actionnaires de la Société Club Aquarius Nabeul «S.C.A.N» sont convoqués en assemblée générale ordinaire, le mardi 25 avril 2023 à 15 heures, au siège social de la société sis au 2, Rue de Turquie - 1001 Tunis, et ce, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à la gestion de l'exercice 2022.

- Lecture des rapports, Général et Spécial du commissaire aux comptes sur les états financiers de l'exercice 2022.

- Approbation des états financiers arrêtés au 31/12/2022.

- Quitus aux Administrateurs

- Affectation du résultat de l'exercice 2022.

- Renouvellement des mandats des administrateurs.

- Nomination d'un Administrateur.

- Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes.

- Pouvoir à donner.

2023R00616SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société de Promotion Immobilière EL KAWAKEB

S.A au capital de 10.000.000 Dinars

Siége social : ZI Charguia II, Angle rue du Métal

Et rue des Entrepreneurs - 2035 Tunis Carthage

Identifiant Unique au Registre National des Entreprises : 0719356S

Mesdames & Messieurs les actionnaires sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le vendredi 14 avril 2023 à 9 heures, au siège social, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Examen des états financiers de l'exercice clos le 31/12/2022

- Lecture du rapport annuel de Gestion,

- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes

- Approbation du rapport de gestion et des états financiers de l'exercice 2022

- Approbation des conventions réglementées

- Affectation des résultats,

- Quitus aux membres du Conseil d'Administration

- Pouvoirs pour formalités.

2023400630SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société Epargne Partenariat Investissement

S.A. au capital de 918 000 DT

16, Rue de Syrie - EPI Center - Tour C - 6ème étage -1002 Tunis

Identifiant Unique / R.N.E : 0341403M

Affiliation CNSS : 206078-50

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont invités à assister à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le vendredi 14 avril 2023 à 11 heures à l'immeuble SOFIDE sis à Charguia II, angle rue des entrepreneurs et rue du métal, 1er étage, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Examen des états financiers de l'exercice clos au 31/12/2022,

- Lecture du rapport de gestion de l'exercice 2022,

- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes

- Approbation du rapport de gestion et des états financiers de l'exercice 2022,

- Approbation des conventions réglementées,

- Affectation des résultats,

- Quitus aux membres du Conseil d'Administration,

- Nomination des administrateurs,

- Désignation d'un commissaire aux comptes,

- Délégation de pouvoirs.

2023400631SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société Immobilière ENNASSIM

S.A au capital de 20 000 000 D

ZI Charguia II, Angle rue du Métal

Et rue des Entrepreneurs - 2035 Tunis Carthage

Identifiant Unique au Registre National des Entreprises : 0437566J

N° Affiliation CNSS : 154318-88

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le vendredi 14 avril 2023 à 10 heures, au siège social, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Examen des états financiers de l'exercice clos au 31/12/2022

- Lecture du rapport annuel de Gestion,

- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes

- Approbation du rapport de gestion et des états financiers de l'exercice 2022

- Approbation des conventions réglementées

- Affectation des résultats,

- Fixation des jetons de présence

- Quitus aux membres du Conseil d'Administration

- Pouvoirs pour formalités.

2023400632SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

DISCOVERY INFORMATIQUE

S.A au capital de 931 400 Dinars

Siège social : Z.I Charguia II Angle Rue du Métal et Rue des Entrepreneurs, 2035 - Tunis Carthage

Identifiant Unique au R.N.E : 447258 E

Affiliation CNSS : 181016-14

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont invités à assister à l'Assemblée générale ordinaire qui se tiendra le jeudi 13 avril 2023 à 9h30 heures, au siège social sis à la Zone Industrielle Charguia II à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Examen des états financiers individuels et des états financiers consolidés de l'exercice 2022 ;

- Lecture du rapport annuel de gestion et du rapport de gestion du Groupe de l'exercice 2022 ;

- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes et de son rapport sur les états financiers consolidés;

- Approbation des rapports de gestion, des états financiers individuels et des états financiers consolidés;

- Approbation des conventions réglementées;

- Affectation des résultats ;

- Fixation des jetons de présence;

- Quitus aux membres du Conseil d'administration;

- Délégation de pouvoirs.

2023400633SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE TUNISIE EVIERS «CUCINA»

SA au capital de 6 260 000 dinars

Siège social : Z.I Jbel Ouest Zaghouan (Tunisie)

Matricule fiscal : 0859 644B/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la société TUNISIE EVIERS «CUCINA» sont convoqués en assemblée général ordinaire de la société se tiendra le Mardi vingt-cinq Avril, l'an deux mille vingt-trois (25/4/2023), à 15 heures dans les locaux de la société du Groupe KILANI au 25, rue 8603, Zone industrielle Charguia 1, 2035 Tunis (Tunisie), afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Entériner le report de la tenue de l'Assemblée Général Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2021,

2. Examen des états financiers de l'exercice 2021 et lecture du rapport de gestion et du rapport général et spécial du commissaire aux comptes,

3. Approbation des états financiers, du rapport de gestion du Conseil d'Administration et des conventions réglementées relatifs à l'exercice 2021,

4. Affectation des résultats,

5. Quitus aux membres du Conseil d'Administration,

6. Pouvoirs pour formalités.

2023400636SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 17 avril 2023

ESPRIT D'ENTREPRISES SA

Société au capital de : 150 000 DT

18 rue de l'usine - Z.I Charguia II - 2035 - Tunis

MF : 1180884 F/A/M/000

Les Actionnaires de la société ESPRIT D'ENTREPRISES sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le lundi 17 avril 2023 à 11H et ce, au siège de la société ESPRIT SA sis à la Zone Industrielle Chotrana 1.

L'Assemblée statuera sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration concernant l'activité de la société pour l'exercice clos le 31/8/2022.

2. Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice clos le 31/8/2022.

3. Examen et approbation des états financiers de l'exercice clos le 31/8/2022.

4. Autorisation des conventions et opérations règlementées.

5. Quitus aux administrateurs.

6. Affectation des résultats antérieurs.

Veuillez agréer, chers actionnaires, l'expression de nos meilleures salutations.

2023400638SANB3

Convocation de l'assemblée générale ordinaire

Société HUILERIE ZAAFRANA

Société anonyme

Au capital de 500.000 Dinars

Siège social : Immeuble El Campus 1er Etage, Appartement A3-2 - El Manar 1, 2092 Tunis

Identifiant Unique : 896688Y

Sur convocation du Conseil d'Administration et conformément à l'article 29 des statuts et l'article 276 CSC, les actionnaires de la société HUILERIE ZAAFRANA sont invités à assister à l'Assemblée Générale ordinaire qui se tiendra le 27 Avril 2023 à dix (10) heures du matin au local sis au 8, rue Belhassine Jrad - 2080 - Ariana, et ce afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Ratification du mode et des délais de la convocation à la présente réunion;

2. Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de l'exercice 2019/2020, 2020/2021 et 2021/2022 ;

3. Lecture des rapports du commissaire aux comptes au titre des exercices 2019/2020, 2020/2021 et 2021/2022 ;

4. Lecture et approbation des états financiers des exercices 2019/2020, 2020/2021 et 2021/2022 ;

5. Affectation des résultats;

6. Quitus aux administrateurs;

7. Renouvellement des mandats des administrateurs;

8. Désignation d'un commissaire aux comptes;

9. Questions diverses.

10. Pouvoir pour l'accomplissement des formalités légales.

2023400643SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 28/4/2023

Société FINACorp Obligataire SICAV

Siège social : Rue du Lac LochNess Les Berges du Lac 1053 Tunis

Identifiant unique : 1030494L/N/M/000

Les actionnaires de FINACorp Obligataire SICAV sont invités à se réunir en Assemblée Générale Ordinaire le 28/4/2023 à 11H au siège de la société, sis à la rue LochNess - Les Berges du Lac 1053 Tunis, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture du rapport du conseil d'administration relatif à l'exercice 2022

2- Lecture des rapports du commissaire aux comptes sur l'exercice 2022

3- Approbation des états financiers de l'exercice 2022

4- Affectation des résultats de l'exercice 2022

5- Quitus aux administrateurs pour leurs gestions au titre de l'exercice 2022

6- Renouvellement du mandat des administrateurs

7- Fixation du montant des jetons de présence

8- Questions diverses

Tous les documents destinés à cette Assemblée sont tenus à leur disposition durant le délai légal au siège de la société.

2023400645SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Article 276 du code des sociétés commerciales

«SOCIETE TUNISO-ANDALOUSE DE CIMENT BLANC »

SOTACIB

Société anonyme

Capital social : 141.000.000 D

Siège social : Immeuble Alyssa, Angle de la Rue Tanganica et le Passage du Lac Neusiel, Les Berges du Lac - 1053 Tunis

Identifiant Unique : 0032819N

Le Conseil d'administration tenu le 15/3/2023, convoque les actionnaires de la Société à l'assemblée générale ordinaire devant se tenir le mardi 25 avril 2023 à 10 heures au siège social de la société sis à Immeuble Alyssa, Angle de la Rue Tanganica et le Passage du Lac Neusiel, Les Berges du Lac - Tunis ou par visioconférence avec comme points à l'ordre du jour :

1. Lecture et approbation du rapport d'activité du conseil d'administration relatif à l'exercice clos le 31/12/2022;

2. Lecture du rapport général et du rapport spécial des commissaires aux comptes relatifs à l'exercice clos le 31/12/2022 et approbation des états financiers de l'exercice 2022;

3. Approbation des Conventions réglementées;

4. Affectation des résultats au titre du même exercice ;

5. Quitus aux administrateurs pour la gestion 2022;

6. Fixation des Jetons de présence au titre de l'exercice 2022;

7. Dotation au fonds social;

8. Nomination du commissaire aux comptes;

9. Pouvoirs.

2023400650SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Article 276 du code des sociétés commerciales

«SOTACIB KAIROUAN»

Société anonyme

Capital social : 217.480.000 de Dinars

Siège social : Immeuble Alyssa, Angle de la Rue Tanganica et le Passage du Lac Neusiel, Les Berges du Lac - 1053 Tunis

Identifiant Unique : 1007145F

Le Conseil d'administration tenu le 15/3/2023, convoque les actionnaires de la Société à l'assemblée générale ordinaire devant se tenir le mardi 25 avril 2023 à 9 heures au siège social de la société sis à Immeuble Alyssa, Angle de la Rue Tanganica et le Passage du Lac Neusiel, Les Berges du Lac - Tunis ou par visioconférence avec comme points à l'ordre du jour :

1. Lecture et approbation du rapport d'activité du conseil d'administration relatif à l'exercice clos le 31/12/2022;

2. Lecture du rapport général et du rapport spécial des commissaires aux comptes relatifs à l'exercice clos le 31/12/2022 et approbation des états financiers de l'exercice 2022;

3. Approbation des Conventions réglementées;

4. Affectation des résultats au titre du même exercice

5. Quitus aux administrateurs pour la gestion 2022;

6. Fixation des jetons de présence au titre de l'exercice 2022;

7. Dotation au fonds Social;

8. Pouvoirs.

2023400651SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

BH LEASING GROUPE BH BANK

Société anonyme

Au capital de 35.000.000 DT

Siège social : Rue Zohra Faiza - Immeuble BH ASSURANCE CENTRE Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajene

Identifiant Unique : 0587756X

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la société BH Leasing sont convoqués à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le vendredi 14 avril 2023 à 11 heures à l'hôtel «ROYAL ASBU» sis à l'Avenue Med Fadhel Ben Achour - Centre Urbain Nord, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport du Conseil d'Administration à l'assemblée générale ordinaire relatif à l'activité de l'exercice 2022

2. Lecture des rapports général et spécial des commissaires aux comptes sur l'exercice 2022 et approbation des conventions mentionnées dans le rapport spécial

3. Approbation du rapport du Conseil d'Administration et des états financiers arrêtés au 31 décembre 2022

4. Affectation des Résultats 2022

5. Quitus aux Administrateurs

6. Nomination d'un Administrateur Indépendant

7. Nomination de l'Administrateur représentant les actionnaires minoritaires

8. Renouvellement des mandats d'administrateurs

9. Fixation du montant des Jetons de présence et rémunération dès comités pour l'exercice 2022

10. Emission d'un ou plusieurs emprunts obligataires et/ou subordonnés

11. Pouvoirs.

2023400660SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

BH LEASING GROUPE BH BANK

Société anonyme

Au capital de 35.000.000 DT

Siège social : Rue Zohra Faiza - Immeuble BH ASSURANCE Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajene

Identifiant Unique : 0587756X

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la société BH Leasing sont convoqués à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le vendredi 14 avril 2023 à 10h30 à l'hôtel «ROYAL ASBU» sis à l'Avenue Med Fadhel Ben Achour - Centre Urbain Nord, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Mise à jour des statuts de la société : Articles 17, 27, 37 et 44 conformément à la loi n°2019-47 du 29 mai 2019, relative à l'amélioration du climat de l'investissement

2. Pouvoirs.

2023400661SANB3

SOCIETE DE PARTICIPATION DE GESTION INVESTISSEMENT

«PGI HOLDING»

Société anonyme

Capital social : 25.000.000 Dinars

Siège social : 150 Avenue de La Liberté - Tunis

Identifiant unique : N°0000118P

Les actionnaires de la société DE PARTICIPATION DE GESTION INVESTISSEMENT SA sont convoqués à l'assemblée générale Extraordinaire devant se tenir le 7 Avril 2023 à 12h 30, au siège social de la société, en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Ratification du mode et du délai de convocation de l'Assemblée;

2. Approbation de la distribution des réserves.

2023400669SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société TUNIPA S.A

Société anonyme

Au capital de 1 280 000 DT

Siège social : Rue 8002, n°7 Montplaisir - Immeuble Safsaf - App B1-8 / 1073 Tunis

Identifiant unique : 0963408 B

Les Actionnaires de la société TUNIPA S.A sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le vendredi 14 avril 2023 à partir de 11 h du matin, au 61 Bis, Rue Bab Jedid 1008 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Entérinement mode et délai de convocation de l'Assemblée Générale Ordinaire ayant statuer sur les exercices 2021 et 2022.

2- Lecture et Approbation du rapport de gestion présenté par le Conseil d'Administration sur l'exercice 2021 et 2022.

3- Lecture du rapport général du commissaire aux comptes et approbation des états financiers relatifs aux exercices 2021 et 2022.

4- Lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes relatif aux exercices 2021 et 2022 et Approbation des conventions et opérations rentrant dans le cadre de l'article 200 et suivants du code des sociétés commerciales

5- Affectation des résultats

6- Quitus aux administrateurs

7- Pouvoir pour formalités.

2023400674SANB3

Autres sociétés

Convocation à l'assemblée générale ordinaire exercice 2021

COOPERATIVE DES MANUTENTIONNAIRES DU MARCHE DU GROS BIR ELKASSAA COOPMAG

MF : 0036149 P N M 000

N° d'affiliation à la CNSS : 3403989

Messieurs les Coopérateurs de la Coopérative des Manutentionnaires du marché du gros de bir Elkassaa, COOPMAG, sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu le dimanche 4 juin 2023 au siège social (Salle du syndicat) à partir de 8h30 heures, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Examen des états financiers relatifs à l'exercice 2021

- Lecture du rapport du conseil d'administration.

- Lecture des rapports des commissaires aux comptes.

- Approbation s'il y a lieu des dits états financiers et des rapports

- Affectation des résultats.

- Quitus aux Administrateurs.

- Questions diverses.

2023R00606SODB3

DIVERS

Avis au public

Perte d'un acte de propriété

Mr Sadok Ben Salah Ben Salem Abadla, titulaire de la CIN n°02015861, pour le compte de Mr Salah Ben Salem Ben Ali Chebla, titulaire de la CIN n°1904539 déclare la perte de l'acte de propriété n°2032 du 9/3/2006 objet du titre foncier n°38413 Kairouan sis à délégation Kairouan Sud Gouvernorat de Kairouan. Une attestation de perte a été délivrée par le poste de police de Kairouan sous n°462 le 18/02/2023.

2023S00318DIVD2

Perte d'un acte de propriété

Mr Noureddine Ben Mahfoud Ben Khélifa Jaziri, titulaire de la CIN n°04166629, déclare la perte de l'acte de propriété n°15/36030 du 14/5/2014, objet du titre foncier n°17210 Monastir sis à délégation Benbla, Gouvernorat de Monastir. Une attestation de perte a été délivrée par le poste de police de Benbla sous n°79 le 15/3/2023.

2023S00320DIVD2

Déclaration de Perte d'un titre de propriété

Mr. Brahim Ben el Mostari Al Habib titulaire de la C.I.N n°08117790 délivrée le 4 décembre 2017; déclare avoir perdu son titre de propriété numéro 07/83090 objet du titre foncier numéro 64409 AL ALYA - Bizerte.

Cet article a été publié au journal le Quotidien du 17 Mars 2023.

2023400621DIVD2

BILAN ET COMPTES FINANCIERS

FINACorp Obligataire SICAV
Société d'investissement à capital variable
Régie par la loi N° 2001-83 du 14 juillet 2001
Parue au JORT N° 59 du 24 Juillet 2001
Agrément du Conseil du Marché Financier n°49-2006 du 27 Décembre 2006
Matricule fiscale : 1030494L/N/M/000
Registre du commerce : B2491662007
Les états financiers dans leur intégralité sont publiés dans le bulletin officiel du CMF.

BILAN ARRETE AU 31/12/2022

LIBELLE	NOTE	Au 31.12.2022	Au 31.12.2021
ACTIFS			
PORTEFEUILLE-TITRES	AC1	**3 949 021**	**2 702 700**
a- Actions et valeurs assimilées		245 559	220 425
b- Obligations		1 836 266	2 482 275
c- Emprunts d'Etat		1 867 196	0
PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES	AC2	**1 345 874**	**1 922 677**
a- Placements monétaires		497 716	0
b- Disponibilités		848 158	1 922 677
Créances d'exploitations		0	0
Autres actifs		0	0
TOTAL ACTIFS		**5 294 895**	**4 625 377**
PASSIFS		**28 618**	**28 968**
Opérateurs créditeurs	PA1	17 328	16 243
Autres créditeurs divers	PA2	11 290	12 725
ACTIF NET		**5 266 277**	**4 596 409**
Capital	CP1	**4 196 616**	**3 849 287**
Sommes capitalisables	CP2	**1 069 661**	**747 122**
a- Sommes capitalisables des exercices antérieurs		811 954	546 326
b- Résultat capitalisable de l'exercice		266 857	200 543
c- Régul.Résultats capitalisables de l'exercice		-9 150	252
TOTAL ACTIF NET ET PASSIFS		**5 294 895**	**4 625 377**

ETAT DE RESULTAT

LIBELLE	NOTE	Du 01.01.2022 au 31.12.2022	Du 01.01.2021 au 31.12.2021
Revenus du portefeuille-titres	**PR1**	**216 561**	**127 312**
a- Dividendes		0	0
b- Revenus des obligations		216 561	127 312
c- Revenus des B.T.A		0	0
Revenus des placements monétaires	**PR2**	**108 186**	**125 363**
Total des revenus des placements		**324 746**	**252 676**
Charges de gestion des placements	CH 1	-37 574	-32 632
REVENUS NETS DES PLACEMENTS		**287 173**	**220 044**
Autres produits		0	0
Autres charges	CH 2	-20 316	-19 501
RESULTAT D'EXPLOITATION		**266 857**	**200 543**
Régularisation du résultat d'exploitation		-9 150	252
SOMMES CAPITALISABLES DE L'EXERCICE		**257 707**	**200 795**
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		9 150	-252
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		-6 331	5 135
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres		20 840	4 079
Frais de négociation de titres		0	0
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		**281 366**	**209 757**

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

LIBELLE	Du 01.01.2022 au 31.12.2022	Du 01.01.2021 au 31.12.2021
Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation	**281 366**	**209 757**
a- Résultat d'exploitation	266 857	200 543
b- Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	-6 331	5 135
c- plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres	20 840	4 079
d- Frais de négociation de titres	0	0
Distributions de dividendes	**0**	**0**
Transactions sur le capital	**388 502**	**779 005**
a- Souscriptions	**6 957 366**	**3 768 685**
- Capital	5 638 000	3 248 100
- Régularisation des sommes non distribuables	30 330	6 820
- Régularisation des sommes capitalisables	1 289 037	513 765
b- Rachats	**-6 568 864**	**-2 989 680**
- Capital	-5 305 200	-2 567 200
- Régularisation des sommes non distribuables	-30 310	-5 962
- Régularisation des sommes capitalisables	-1 233 355	-416 518
VARIATION DE L'ACTIF NET	**669 868**	**988 762**
ACTIF NET		
a- Début de l'exercice	4 596 409	3 607 647
b- Fin de l'exercice	5 266 277	4 596 409
NOMBRE D'ACTIONS		
a- Début de l'exercice	38 352	31 543
b- Fin de l'exercice	41 680	38 352
VALEUR LIQUIDATIVE	**126,350**	**119,847**
TAUX DE RENDEMENT	**5,426%**	**4,787%**

2023400646BCFA5